

La justice antiterroriste

Jean-François Ricard, procureur national de la République antiterroriste, 18 janvier 2024



**musée-mémorial
du terrorisme** mission de
préfiguration

Webinaire interacadémique

« Appréhender les questions à enjeux mémoriels et civiques »

Corps d'inspection – Histoire-Géographie

Jérôme Chastan – référent mémoire et citoyenneté, académie de Créteil

Sophie Gaujal – coordinatrice du pôle civique, engagement, citoyenneté, académie de Versailles

Cédric Marty – directeur du pôle civique, jeunesse, engagement, citoyenneté, académie de Toulouse

Olivier Dautresme – délégué académique histoire, mémoire et citoyenneté, académie de Paris



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le projet de Musée-mémorial du terrorisme



Rapport du **comité mémoriel** « terrorisme : faire face, enjeux historiques et mémoriaux », remis le 7 sept 2018 à la garde des sceaux Nicole Belloubet

19 sept 2018
annonce de la création d'un Musée mémoriel dédié aux victimes des attentats

2017

Création de la **DI**AV

2018

Février 2019
La **mission de préfiguration** est confiée à Henry ROUSSO

2019

Novembre 2019
La **journée du 11 mars** est choisie comme journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

Mars 2020
Rapport de la mission de préfiguration au 1^{er} ministre

2020

Juin 2020
Création du GIP
Mission de préfiguration
Présidence Henry Rousso

2022

Mars 2022
Remise du **projet scientifique et culturel** au président de la République et annonce du choix du lieu





Un parcours d'exposition en trois temps

- L'histoire du terrorisme
- La voix des victimes
- Les réactions de la société



Terrere : faire trembler

- « terroriste » en 1794 sous la plume de Babeuf
- « terrorisme du comité d'action polonais » en 1876 dans le Larousse

Cadre chronologique et géographique de la partie historique

→ Une date symbolique du « syncrétisme terroriste international » :
Attentat de Carlos contre le *drugstore publicis* à Paris, le 15 septembre 1974

La constitution des collections

1888 notices (*début du chantier des collections en 2021*)

939 scellés judiciaires



Traitement de 7 affaires judiciaires définitivement jugées pour terrorisme

619 dons

319 acquisitions

11 dépôts

“La mise sous scellés est l'acte de police judiciaire par lequel des objets ou des documents sont placés sous main de justice pour servir à la manifestation de la vérité. Le scellés se trouvent d'abord sous l'autorité de l'officier de police judiciaire qui mène l'enquête. Il les remet ensuite au magistrat en charge de l'affaire. Ces scellés sont alors sous la responsabilité des greffiers en chef des tribunaux et du parquet.”

Collaboration avec le Tribunal Judiciaire de Paris et son service des greffes

Les scellés judiciaires

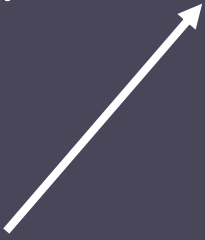
Une poubelle ayant été utilisée afin de contenir des explosifs, retrouvée en forêt de Fontainebleau.

6 septembre 1986

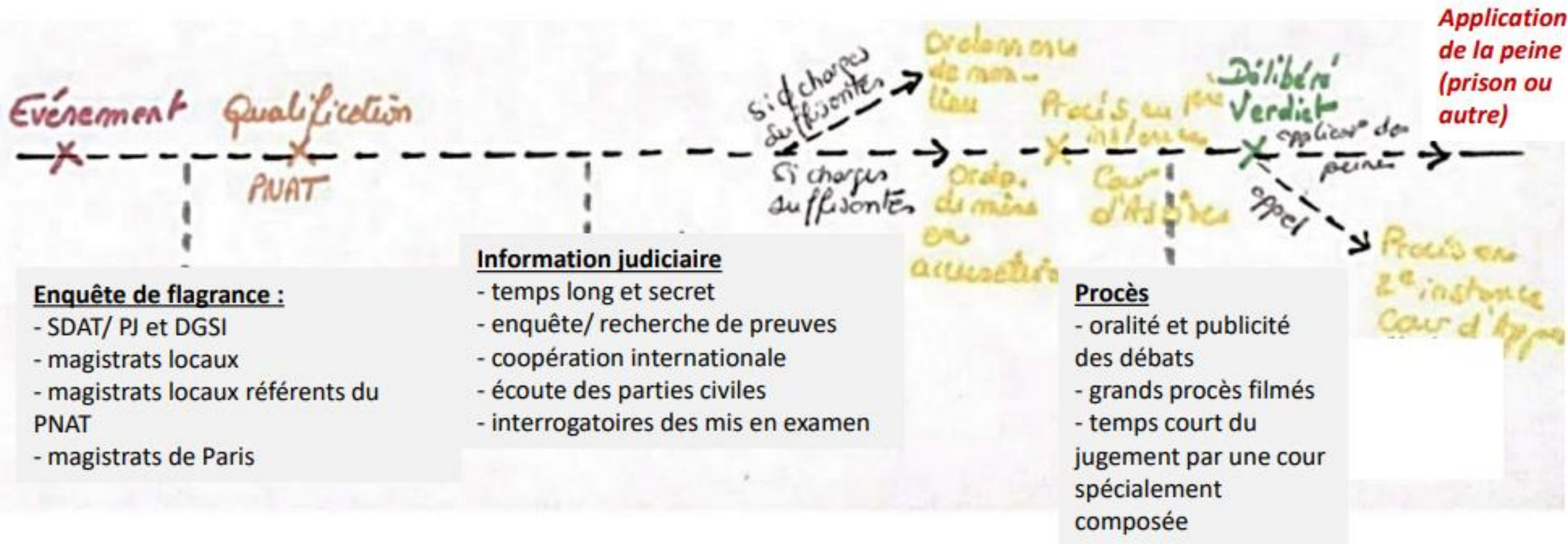
Attentat à la bombe au bureau de poste de l'Hôtel de Ville de Paris

En 1986, 10 attaques causent la mort de 14 personnes et en blessent 300 autres, notamment rue de Rennes à Paris, le 17 septembre 1986.



- **loi N°86-1020 du 9 septembre 1986**, loi « relative à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat »
 - Les atteintes volontaires à la vie, les atteintes volontaires à l'intégrité de la personne, l'enlèvement et la séquestration (...);
 - Les vols, les extorsions, les destructions, dégradations et détériorations, ainsi que les infractions en matière informatique (...);
 - Les infractions en matière de groupes de combat et de mouvements dissous (...);
 - Les infractions en matière d'armes, de produits explosifs ou de matières nucléaires (...);
 - Le recel du produit de l'une des infractions (...) ci-dessus;
 - Les infractions de blanchiment.
 - **loi N°92-686 du 22 juillet 1992** « relative à la répression des crimes et délits contre la nation, l'Etat et la paix publique », aux articles 421-1 et suivants du Code pénal comme une série d'**infractions** de droit commun, perpétrées avec une intention particulière
 - **loi du 22 juillet 1996** crée le délit d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste (AMT)
- 

De l'attentat à l'application de la peine : le temps long de la justice



Une spécialisation de la justice antiterroriste

* Juge = spécialiste
= expérimenté
= habilitation spéciale de sécurité

Pôle antiterroriste

= compétence nationale (depuis 1986)
= compétence matérielle

Parquet national antiterroriste

= 1 procureur
= 2 proc adj (hors hiérarchie)

30 magistrats (Paris)
+ existants sp. + territ.
+ fonctionnaires
↳ engage l'act. publ.
↳ suivi instruction
↳ poursuites

(depuis 2019)
+ **JIVAT** (juge civil)
indemnités - actes de terrorisme

Pôle d'instruction "Salerie Saint-Eloi"

= 11 juges d'instruction spécialisés

Services de police et de renseignement
= SOAT (PJ)
= GSSI

non lieu ou renvoi d'acte
1 Cour d'Assises spécialement composée
= 1 président
= 4 magistrats non spécialisés

part. l'accusation du ministère public

instruit

Une thématique interdisciplinaire

- **Histoire** : 3^e et Terminale → enjeux et conflits dans le monde, acteurs internationaux, coopérations et conflits
- **HGGSP** : 1^{ère} et Terminale → s'informer, relations entre Etats et religions, dynamique des puissances, faire la guerre, faire la paix, histoire et mémoires, protéger et valoriser le patrimoine
- **Littérature** : récit de soi, roman, théâtre et littérature d'idées
- **Philosophie** : la violence, la légitimité, la justice et le droit, la croyance, l'Etat, l'art
- **HLP** : pouvoirs de la parole, représentations du monde, histoire et violence, les expressions de la sensibilité, l'humain et ses limites
- **Arts** : arts plastiques, arts appliqués, histoire des arts (programme 2023/24 : « Objets et enjeux de l'histoire des arts : femmes, féminité, féminisme »)

- **Sciences** : Mathématiques/ NSI : fonctionnement de bases de données sur les actes terroristes; SVT : fonctionnement du cerveau, le traumatisme et le syndrome de stress post-traumatique
- **Droit** : enseignement de spécialité droits et grands enjeux du monde contemporain (législations française, européenne, et internationale, éco-droit en lycée professionnel (financement du terrorisme par ex)
- **Langues** : approches du terrorisme par les médias étrangers, étude du terrorisme irlandais, basque, italien ou allemand, DNL.

Les approches transversales

- **Éducation à la défense et enseignement moral et civique** : défense, conflits et engagements de la France, défense des libertés, fondements et fragilités du lien social, fondements de la démocratie, citoyenneté et laïcité
- **Éducation aux médias et à l'information** : formation à l'esprit critique, décryptage des mécanismes de contre-vérités, complotisme, révisionnisme, fake news
- **Éducation artistique et culturelle** (cf trois piliers de l'EAC, fréquenter les œuvres, acquérir des connaissances, et s'investir dans une pratique artistique)
- **Voie professionnelle** : le chef d'œuvre est un bon levier pour une approche transversale du sujet, en lien avec les enseignements professionnels et les arts appliqués
- **Voie générale** : la préparation du grand oral peut s'appuyer sur un projet de classe, l'approche du terrorisme par la justice peut permettre de travailler les registres du réquisitoire et de la plaidoirie

Jean-François Ricard

Procureur national de la République antiterroriste



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*